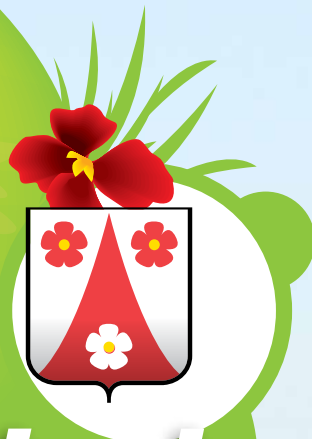


N° 377

Juillet

Août

2013



infos

communales

Baelen - Membach

Dossiers

A la découverte de Baelen & Membach

Histoire

- Ligne du temps et grands événements de Baelen & Membach

Nature

- Petite histoire de guêpes

En bref

- Un prix pour la résidence St. Joseph
- Bientôt une école de devoirs à Baelen
- Documents de voyage: Pensez-y à temps



**Les horaires d'été
de votre administration**



Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable **au numéro unique : 087/ 33 87 00**. La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, le week-end **du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**. Ce numéro unique pourra aussi être utilisé pour contacter le médecin généraliste de garde, **toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin**.

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

Adresses des médecins

Limbourg
DEGROS Émile 087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN
FOURIR Béatrice 087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE
JUNKER Paul 087.76.34.70
Avenue Reine Astrid 19 DOLHAIN
MILET Jean-Pierre 087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN
(domicile) 087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN
MILET Séverine 087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN
(domicile) 087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN
STEVENS Anne-Françoise 087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN
TIQUET Marie-Pierre 087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN
TRAN Quang Hiep 087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN

Baelen S/Vesdre
STAINIER Xavier 087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN
XHAUFLAIRE José 087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN

Welkenraedt
ADLJU Arsalan 087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT
ANCION Thierry 087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT
DEJALLE Joseph 087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE
ESSER Patrick 087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT
JOSKIN Benoît 087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT
ORBAN Thierry 087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT
PICQUOT Éric.....087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT
RÖMER Bernard 087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT

Lontzen
FRANCK Alain 087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN

De moins de 7 à plus de 77 ans

Le prix Egalitude, initié par le gouvernement wallon, qui vise à récompenser un projet concret élaboré par des groupes de générations différentes en prouvant qu'un objectif commun peut être partagé et réalisé par et au profit de plusieurs générations, a été attribué à... la maison de repos St Joseph de Membach pour la magnifique réalisation des cabanes en bois intergénérationnelles installées majestueusement sur l'aire de jeux à l'arrière du bâtiment. Sincères félicitations et un tout grand bravo pour l'originalité de ce projet, mené à bien par la direction de l'établissement et son équipe, en association avec de nombreux villageois et parents de l'école de Membach, afin de favoriser les rencontres entre les aînés et les enfants du village. Voilà une belle reconnaissance pour l'investissement collectif de toutes les personnes qui ont contribué à ces futures rencontres enrichissantes dans les cabanes « du cœur ».

Précisons également que ce projet vient s'ajouter à une série de réalisations abouties à l'initiative de la commission locale de développement rural et des groupes de travail qui en sont issus.

Ouvrons les yeux pour un environnement agréable et soigné

Les beaux jours sont synonymes de belles promenades. Les promenades ne sauraient être agréables que si les chemins parcourus et leurs abords sont propres. C'est pourquoi je tiens particulièrement à mettre l'accent sur la propreté publique dans nos deux villages. Pour ce faire, l'équipe des ouvriers communaux, observateurs privilégiés de tous les recoins de nos villages, est mise à contribution afin de veiller à la salubrité publique. Chers promeneurs, restez vigilants et n'hésitez pas à signaler à la maison communale ou aux ouvriers rencontrés l'un ou l'autre souci, toute dégradation, insalubrité ou autre dépôt clandestin d'immondices remarqué lors de vos balades. Veillons et surveillons ensemble les alentours afin de préserver notre belle nature et nous permettre d'en profiter pleinement.

Comme le veut la tradition

Le premier week-end de juin, le mardi de la kermesse de Baelen, à l'issue du tir à l'oiseau, le jeune roi Arno a cédé son titre de Roi du tir St-Paul à Lucien Lallemand, à qui je réitère mes sincères félicitations ainsi qu'aux membres de la société pour leur dévouement. Un bravo tout spécial aux très jeunes et habiles frères bien encadrés par les anciens. Toujours une belle ambiance et un public très nombreux pour ces retrouvailles annuelles. Lors du dernier week-end de juin, le dimanche est le grand jour pour les membres de la société de tir St-Jean. Mes félicitations au nouveau roi ou à la nouvelle reine du tir St-Jean à l'honneur ce 30 juin 2013 et mes remerciements aux organisateurs membachois pour leur dévouement grâce auquel se perpétue encore une belle tradition.

Belle période estivale à toutes et tous...



Maurice Fyon

Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel
Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination : André PIRNAY, Echevin

Prochaine édition : septembre-octobre 2013 distribué vers le 9 septembre 2013

Date limite de remise des documents : 15 août 2013
Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe.**

SITE INTERNET DE
LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX
DE L'ADMINISTRATION
COMMUNALE

Horaire

Lundi 8h30 - 12h

Mardi 8h30 - 12h et **14h - 16h**

Mercredi 8h30 - 12h

Jeudi 8h30 - 12h et **14h - 16h**

Vendredi 8h30 - 12h

Samedi 9h - 12h (permanence)

(permanence cartes d'ident. électr. uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois)

Sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi après-midi.

BUREAUX FERMÉS

**L'Administration communale sera fermée**

- Jeudi 15 août

ATTENTION !

Pour cause de personnel réduit pendant les vacances, les bureaux de l'Administration seront fermés tous les après-midi du 1^{er} juillet au 31 août.**En outre, il n'y aura qu'une permanence par mois pour les cartes d'identité électroniques : le 1^{er} samedi de juillet (06/07) et le 3^{ème} samedi d'août (17/08).**

L'administration fonctionnant en service réduit, il est possible que le temps d'obtention de certains documents soit un peu plus long que durant l'année. Merci de votre compréhension.

ETAT-CIVIL
Naissances**Nina MATHIE**, Stendrich, 43 (26/04)**Célia MANGUETTE**, Nereth, 17/B (26/04)**Mélina MANGUETTE**, Nereth, 17/B (26/04)**Lina VANNAVONG**, Boveroth, 62 ((05/05)**Vivien POSSEN**, route d'Eupen, 162 (14/05)**Robin DOSSERAY**, rue de l'Invasion, 1/C (17/05)**Sophia LASCHET**, rue Longue, 2/3 (25/05)**Laure-Anne VERERFVE**, Heggen, 2/A (07/06)**Anna HEUKEMES**, Plein-Vent, 12/1 (12/06)

Mariages

Geoffrey HOCKINS, Esneux et **Virginie****DELSUPEXHE**, Honthem, 14 (18/05)**Alain GOHY** et **Emilie SCHILS**,

rue de la Régence, 10 (18/05)

Marc LEMAIRE et **Sylvia DELHAES**,

rue Saint-Maur, 7 (18/05)

Décès

Louise SMEETS, vve de Laurent DEMANY, Liège (02/04)**Adolphe HERMENS**, époux de Francine HARDY, route d'Eupen, 55 (26/04)**Joseph PÖTGENS**, v.f. de Elisabeth GOOR, Oeveren, 20 (04/05)**Thérèse ROCKS**, vve de Johann SCHINTZ, rue du Pensionnat, 7 (09/05)**Dany HUBY**, Malmedy (18/05)**Mary KRAFFT**, Eupen (14/06)**Brigitte WERTZ**, épouse de Eric REUL, route Jean XXIII, 60 (17/06)

PARUTIONS 2013 DU BULLETIN COMMUNAL : planning

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
sept/oct 2013	15-août-13	lundi 9 septembre
nov/déc 2013	15-oct.-13	lundi 11 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours. La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

Cartes d'identité électroniques belges

Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois sauf en juillet-août (voir ci-dessus).

REMERCIEMENTS

Nous vous remercions pour la réussite de cette superbe journée à l'occasion de la profession de foi de ELINE.

ELINE CREUTZ ET SA FAMILLE.

À vous, qui avez montré tant d'estime et de sympathie lors du décès de **Monsieur Adolphe Hermens**, nous tenons à exprimer avec émotion notre gratitude pour le réconfort que nous avons ressenti et qui nous a aidés à supporter notre peine.

Francine Hermens-Hardy, Véronique, Philippe et Julie, Michaël Hermens

OBJETS TROUVÉS

Renseignements: Administration communale 087/76.01.10

TROUVÉ fin avril à Heggensbrück : 1 trousseau de 3 clés avec 2 porte-clés ouvre-bouteille (1 rouge, 1 noir).**TROUVÉ** en avril à Runschen : 1 bonnet avec une petite visière, gris anthracite, en tricot à relief.

Ils se trouvent à l'administration communale, n'hésitez pas à contacter le service population si vous pensez que l'un d'eux vous appartient.

Conseiller énergie

Roland Fanielle est présent à la commune les semaines paires de 8h45 à 17h (sauf le vendredi après-midi), idéalement sur RV au 087/76.01.41 ou par mail : roland.fanielle@gmail.com.

Stéphane Dohogne est disponible tous les mercredis de 9h à 12h dans les bureaux du CPAS, sur son GSM : 0492/76.88.08 ou par mail : stephane.dohogne@commune-plombières.be. Monsieur Dohogne peut également vous recevoir à Welkenraedt ou à Plombières.

N'hésitez pas à vous déplacer dans les communes voisines...

Documents de voyage : pensez-y à temps...

Avant chaque départ à l'étranger, il est conseillé de s'informer sur les documents de voyage exigés, soit auprès de votre bureau de voyage ou sur le site web des Affaires Étrangères : <http://www.diplomatie.be> : rubrique « En voyage » / « Documents de voyage ».**Nous vous rappelons que tout enfant de moins de 12 ans doit être en possession d'une Kids-ID (document d'identité électronique avec photo) ou d'un certificat d'identité en carton avec photo valable, dès qu'il passe la frontière belge et pour les voyages effectués au sein de l'Europe.**Afin de recevoir la Kids-ID à temps, **la demande doit être introduite auprès de l'Administration communale au moins 3 SEMAINES AVANT la date de départ prévue** (ce délai est exigé pour la fabrication et la livraison de la Kids-ID).**L'enfant doit en outre être présent et accompagné de l'un de ses parents.**

Il faudra également se munir d'une photo d'identité répondant aux mêmes critères que ceux requis pour la confection des autres cartes d'identité électroniques (fond blanc...).

En procédure normale, le coût s'élève à **6 €**.**En cas d'introduction d'une demande de Kids-ID ou de passeport de voyage hors délai, il faudra recourir à la procédure d'urgence dont le coût atteint 109 ou 173€ selon le cas !**Tous les pays ne reconnaissent pas la Kids-ID comme étant un document d'identité valable : veuillez consulter le tableau du S.P.F. Affaires Étrangères sur le site du Registre National, à l'adresse suivante : <http://www.ibz.rn.fgov.be> : rubrique « Kids-ID » / « Accès à l'étranger ».**Pour demander une Kids-ID, vous pouvez vous présenter aux bureaux de l'administration durant les heures d'ouverture en semaine, ou lors des permanences cartes d'identité du samedi (pendant les vacances, permanences le 6 juillet et le 17 août ; pendant l'année, les premier et troisième samedis de chaque mois)**

Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi	8h30 – 12h 13h30 – 16h00
Mardi	8h30 - 12h Après-midi sur rendez-vous
Mercredi	8h30 – 12h 13h30 – 16h00
Jeudi	8h30 – 12h Après-midi sur rendez-vous
Vendredi	8h30 – 12h Après-midi sur rendez-vous

Attention, il n'y aura pas de permanence à Baelen en juillet-aoûtPlace des Combattants 21
B-4840 Welkenraedt
Tél. : **087/69.32.00** - Fax : **087/69.32.09**

Le parc d'activités économiques

Eupen – Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI + (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers

SPI+ - Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11, 4000 LIEGE
Tél. : 04/230.11.11 - Fax : 04/230.11.20 - www.spi.beDEPOT DES SACS POUBELLES / PMC / PAPIERS-CARTONS
POUR LE RAMASSAGEVeuillez déposer vos sacs poubelles, ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons, aux jours prévus pour leur collecte, **la veille après 18h ou le jour même avant 6h.****Ne laissons pas traîner les sacs en bordure de rue plus de temps qu'il ne faut** (il s'agit également d'une question d'hygiène publique).Agence Locale pour l'Em-
ploi de Baelen (ASBL)**Du 24 juin au 23 septembre, le bureau de l'ALE sera ouvert uniquement le lundi de 9h00 à 12h00. Il sera fermé le 19 août.**Rue de la Régence, 6 – 4837 Baelen
Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17
ale@baelen.be

Poste de Police de Baelen

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : de 9h30 à 11h30**Mercredi, vendredi** : de 15h00 à 17h00**1^{er} et 3^e samedi du mois** : de 9h30 à 10h30**Tél. : 087/76.66.71**

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. (Tél. : 087/343.580.)

En cas d'urgence, formez le 101

PROPRETE et TRANQUILLITE PUBLIQUES

A la demande de plusieurs personnes, nous rappelons à tous les propriétaires d'animaux leur devoir civique relatif à la propreté publique ainsi qu'à la tranquillité afin de permettre à chacun de profiter agréablement de son environnement et des espaces publics : *Ordonnance de police administrative générale de la commune de Baelen*
- Conseil communal, séance du 09/06/2008 :

« Déjections canines » Article 165.2. :

« Il est interdit de laisser les animaux que l'on a sous sa garde déposer leurs excréments sur l'espace public ou sur tout terrain dont le maître de l'animal n'est pas le propriétaire ou le locataire, à l'exception des avaloirs et des canisites s'il en existe à cet effet. Dans l'hypothèse où cette obligation ne peut être respectée pour des raisons indépendantes du gardien de l'animal, ce dernier sera tenu de ramasser les déjections à l'aide du matériel nécessaire et de le déverser dans un avaloir. »

« Aboiements intempestifs » Article 130. :

« 130.1. En tous temps et en tous lieux, les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent faire cesser les aboiements si ceux-ci ne correspondent pas à une nécessité telle que d'avertir d'une intrusion dans la propriété ou d'une agression.
130.2 Si les chiens sont laissés sans garde, les propriétaires ou détenteurs doivent prendre des dispositions pour, soit empêcher les chiens d'aboyer intempestivement, soit faire en sorte que les aboiements ne puissent troubler la tranquillité du voisinage. »

Merci et félicitations à ceux et celles qui, depuis toujours, appliquent ces règles, respectant ainsi la quiétude de leur voisinage et la sérénité de leur animal

SOYONS SOLIDAIRES VAGUE DE CHALEUR : QUELQUES CONSEILS

En présence d'une vague de chaleur ou de pics d'ozone, soyez attentifs aux personnes de votre entourage et particulièrement aux personnes les plus sensibles

Quelques conseils

Lors de vagues de chaleur et de pics d'ozone:

- buvez beaucoup d'eau contenant des sels minéraux (eau minérale, bouillon froid,...). Evitez l'alcool et les boissons sucrées
- restez à l'intérieur, particulièrement en cas de pics d'ozone
- fermez les fenêtres, tentures, stores et volets pendant la journée et aérez pendant la nuit, quand les températures sont retombées
- cherchez l'ombre et les endroits frais
- si vous devez fournir des efforts intenses, prévoyez-les de préférence tôt le matin ou le soir après 20 heures
- n'abandonnez jamais une personne ou un animal dans votre voiture en stationnement.

BEBES, ENFANTS EN BAS AGE

- ne laissez pas un bébé ou un enfant dans une voiture
- protégez-les du soleil (chapeau, tee-shirt, crème solaire).

PERSONNES AGEES

Rappelez-vous que les personnes isolées et/ou âgées de votre quartier nécessitent davantage d'attention par temps chaud.
Apprenez à repérer les troubles liés aux fortes chaleurs et réagissez rapidement en cas de: douleurs musculaires, crampes, spasmes, faiblesse et fatigue, température corporelle élevée, transpiration abondante, pâleur, maux de tête, nausées ou vomissements.
Les troubles liés aux pics d'ozone: essoufflement lié à des problèmes cardiaques et/ou respiratoires, irritation des yeux, maux de tête, maux de gorge.
le "coup de chaleur": l'organisme ne parvient plus à contrôler sa température, qui peut dépasser les 40°. La peau est rouge et sèche. La personne est confuse. Sans assistance médicale, un coup de chaleur peut entraîner la mort.

QUE FAIRE EN CAS DE MALAISE ?

Prévenez immédiatement le médecin traitant ou de garde.

Si la personne est confuse et présente une température anormalement élevée : appelez immédiatement le 100 ou le 112.

Et de toute façon, en attendant le médecin :

- mettez la personne au repos dans un endroit frais, offrez-lui de l'eau et humidifiez ses vêtements



BULLES A VERRE

Les bulles de récupération du verre sont installées aux endroits suivants :

A Baelen,
au dépôt communal, chemin ocre
A Membach,
rue du Moulin et rue des Fusillés

Certains habitants confondent les bulles à verre avec des dépotoirs: déchets, couvercles, cartons sont trop régulièrement abandonnés sur place. Pensez aux voisins des sites, aux enfants qui risquent de se blesser, aux ouvriers communaux qui doivent enlever ces déchets.

Merci de faire preuve de respect et de déposer **uniquement** des bouteilles, flacons et bocaux en verre **dans** les bulles.

Tontes de pelouses

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des tondeuses est **INTERDIT** durant toute la journée, les dimanches et jours fériés, ainsi que les autres jours entre 20h et 8h.

(article 132.6 de l'Ordonnance de police administrative adoptée par le Conseil communal)



■ Distribution du bulletin communal

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « Chez tante Jack ».

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ Faire paraître de l'info dans le bulletin communal

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/74.01.37) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à « bulletincommunal@baelen.be » un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou à André Pirnay (tél 0498/81.85.71) qui gère la coordination.

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !

■ Bientôt une école des devoirs à Baelen

Les vacances viennent de commencer, mais la rentrée se prépare déjà...

La commune de Baelen souhaite mettre sur pied, dès le mois de septembre, une école des devoirs. Face à des parents qui n'ont pas toujours le temps ou les ressources nécessaires pour aider leurs enfants, l'objectif est d'apporter un soutien aux enfants dans leur travail scolaire. Qu'il s'agisse de créer un environnement propice à la réalisation des devoirs, de revoir ce qui a été moins bien compris ou de s'assurer que l'enfant suit les consignes et développe une méthodologie adéquate, ce service d'accompagnement sera proposé aux enfants de la 1^{ère} à la 6^{ème} primaire.

Pour cela, la commune recherche des bénévoles qualifiés, soucieux de consacrer un peu de leur temps pour épauler ces enfants dans leur apprentissage. Concrètement, l'école des devoirs serait accessible 3 fois par semaine (lundi, mardi et jeudi), de 16 à 18 heures. Le rôle de l'accompagnant est de vérifier avec l'enfant le travail à faire, s'assurer qu'il a bien compris et l'assister dans son travail. Un local sera mis à disposition de l'école des devoirs, pour bien la différencier de la garderie qui se tient aux mêmes heures.

Si vous souhaitez vous investir dans cette fonction, si vous êtes disponible un ou plusieurs après-midi par semaine, vous êtes invités à faire parvenir votre candidature à la commune de Baelen, à l'attention de Mr. Xhaufaire, échevin de l'enseignement, rue de la Régence, 1 à 4837 Baelen.



■ Les cabanes de Membach



Avec les beaux jours et les vacances, les enfants aiment se retrouver pour jouer dehors. En plus des plaines de jeux communales, les cabanes de la résidence St. Joseph les attendent, pour des heures de plaisir au jardin. Rappelons que les cabanes sont accessibles à tous les enfants du village (et aux autres) en journée, sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents.



En août, les jeunes qui participent à l'action Été Solidaire se chargeront de réaliser un fléchage indiquant l'accès aux jardins de la résidence St. Joseph ainsi que d'entretenir les plaines communales. Les enfants profiteront ainsi en toute sécurité des espaces remis à neuf par leurs aînés.

■ La résidence Saint-Joseph primée

Le Gouvernement wallon, soucieux de promouvoir des valeurs sociales, d'égalité et d'entraide, a décidé de mettre à l'honneur une sélection de projets remarquables dans le domaine de l'Égalité.



Il y a 3 ans, il a créé le prix, qui récompense des initiatives qui sortent de l'ordinaire dans quatre catégories : l'égalité des chances, l'action sociale, l'intergénérationnel et l'innovation sociale.

Parmi les très nombreux projets proposés, la résidence Saint-Joseph était nominée dans la catégorie Intergénérationnel pour ses cabanes au naturel. Le 23 mai, c'est ce projet qui a été sélectionné par le jury et qui se voit donc attribuer la récompense de 10.000 euros.



La délégation de la commune et du CHC lors de la cérémonie de remise des prix

Nos félicitations à toute l'équipe, qui voit là un bel encouragement à poursuivre dans cette voie !

■ Enregistrement des baux locatifs

L'enregistrement des baux locatifs est une obligation soumise à certaines conditions et nécessite le respect de certaines directives.



Afin de faciliter l'enregistrement, un site internet a été créé : MyRent est une manière simple, rapide et gratuite de faire enregistrer le contrat de bail d'un immeuble affecté exclusivement à l'habitation. L'application permet également de rédiger un contrat de bail en proposant différents modèles. Facile à utiliser, elle vous accompagne pas à pas dans chaque étape du processus et vous aide à déposer votre contrat en ligne. Rappelons que l'enregistrement du contrat de bail est obligatoire et protège à la fois les intérêts du propriétaire et du locataire.

Pour plus d'info, surfez sur www.myrent.be, ou procurez-vous la brochure « faire enregistrer son contrat de bail » disponible à l'administration communale.

■ Kermesse à Baelen

Le premier week-end du mois de juin a eu lieu la kermesse de Baelen.

Comme chaque année, exposition organisée par le LAC, course du Club Cycliste Baelenois, concours de dessins et bien sûr tours de manège se sont succédé pour la plus grande joie des petits et des grands. Le mardi 4 juin clôturait les festivités, avec la journée de la société royale Saint Paul et le traditionnel tir à l'oiseau.

La société, qui compte plus de 280 membres dont de très nombreux jeunes, organise ce tir depuis 1717. Cette année, 90 tireurs étaient au rendez-vous pour tenter d'abattre le coq en bois. Au 133^{ème} coup, c'est Lucien Lallemand qui y parviendra. Il succède ainsi à Arno Gustin et devient roi de la Saint Paul pour un an.



■ Les chats et les oiseaux



Avec le retour du soleil, de nombreux chats sont à nouveau de sortie. Grands prédateurs, ils chassent les petits animaux, déposant régulièrement rongeurs ou oiseaux en offrande sur le seuil de leur propriétaire. Si on est en général plutôt content de voir ainsi disparaître les souris du jardin, il faut savoir que beaucoup d'oiseaux figurent également au tableau de chasse du chat. Sa seule présence à proximité d'un nid peut réduire de 33% la quantité de nourriture apportée à la couvée, les parents se détournant du nourrissage pour donner l'alerte et défendre le nid.

Que faire, quand on aime à la fois les chats et les oiseaux ? Il est impossible de détourner le chat de ses proies : il est un chasseur dans l'âme et même bien nourri, il chasse par instinct. Difficile aussi de garder un chat à l'intérieur, ou de l'empêcher de vagabonder dans le voisinage. Mais vous épargnerez la vie de bon nombre d'oiseaux en munissant votre chat d'un collier avec une clochette qui les alertera de son approche. Les oiseaux de votre jardin vous remercieront...

COMMUNE DE BAELEN – SECOND APPEL PUBLIC Renouvellement de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (C.C.A.T.M.)

Le Collège communal annonce le renouvellement de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (C.C.A.T.M.), en exécution de l'article 7 du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie (C.W.A.T.U.P.E.).

Le présent avis, qui est lancé le **5 juillet 2013**, fait appel aux candidatures à la fonction de Président, de membre effectif ou de membre suppléant de ladite commission.

L'article 7 précité dispose, en son §3 alinéa 4, que « dans les deux mois de réponse à l'appel public, sur présentation d'un ou de plusieurs membres du Conseil communal, le Conseil communal choisit le Président et les membres en respectant :

- Une répartition géographique équilibrée ;
- Une représentation spécifique à la Commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité ;
- Une représentation de la pyramide des âges spécifique à la Commune. »

Tout fonctionnaire appelé à instruire ou à statuer sur des dossiers relatifs à la commune en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de patrimoine et de mobilité ne peut faire partie de ladite commission.

En ce compris le Président, tout membre de la commission communale ne peut exercer plus de deux mandats effectifs consécutifs.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidature doivent être adressés par envoi recommandé au Collège communal (rue de la Régence 1 à 4837 Baelen) ou déposés auprès du service urbanisme contre récépissé ou transmis à l'adresse électronique urbanisme@baelen.be, avant le **30 août 2013**. Ils doivent mentionner les nom, prénom, profession et domicile du candidat ainsi que les intérêts qu'il représente, soit à titre individuel, soit à titre de représentant d'une association. Dans ce cas, l'acte de candidature contiendra le mandat attribué par l'association à ce représentant.

Un formulaire type de candidature est disponible au service de l'Urbanisme de l'Administration communale, ou sur le site internet de la commune (www.baelen.be).

Par le Collège,
La secrétaire communale,
C. PLOUMHANS

Le Bourgmestre,
M. FYON

BAELEN : La Bibliothèque se situe rue de la Régence (rampe à droite de l'Administration communale – ancienne école maternelle). Tél. 087/76.01.23

MEMBACH : Le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant. Tél. 087/74.24.58

La bibliothèque est ouverte :

BAELEN

Lundi	de 13h30 à 16h30
Mardi	de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30
Mercredi	de 14h00 à 19h00
Samedi	de 09h30 à 13h30

MEMBACH

Vendredi	de 13h30 à 15h30,
----------------	-------------------

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi	de 14h00 à 19h00
Samedi	de 09h30 à 13h30

Ouvert uniquement le mercredi en juillet

La bibliothèque possède beaucoup de bandes dessinées, de romans pour adultes, pour ado et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux. Sie hat jetzt Bücher in Deutscher Sprache für Erwachsene, Jugendliche und Kinder.

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen : www.baelen.be, rubrique Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque.

AU RAYON NOUVEAUTÉS :

Adultes

BOISSARD (Janine)	Chuuut
BOURDON (Françoise)	La Grange de Rochebrune
BROWN (Dan)	Inferno
CALLOW (Pamela)	Tatouée
CHATTAM (Maxime)	La Conjuraison primitive
CLARK (Mary Higgins)	Une chanson douce
COEHLO (Paulo)	Le Manuscrit retrouvé
COOPER (Glenn)	La Prophétie des Papes
DUPUY (Marie-Bernadette)	Angéline
GIBERT (Sylvie)	Fleurs Bleues
JOB (Armel)	Le Bon coupable
LABORIE (Christian)	Les Rives Blanches
MACDONALD (Patricia)	La Sœur de l'ombre
PALET (Marie de)	Les Brumes du Causse
RICHARD (Emilie)	Le Bleu de l'été
ROBERTS (Nora)	Une femme sous la menace
SEBASTIEN (Patrick)	Comme un poisson dans l'herbe
SLAUGHTER (Karin)	Broken
STEEL (Danielle)	Hôtel Vendôme
UNGER (Lisa)	L'île des ombres

Bandes dessinées

Alix n°32
Aria n°35
Les Blondes n°18
La Cabane des horreurs n°4
Cédric n°27
Le Chant des Stryges n°14 et n°15
Jeu de Gamins n°3
Louve n°3
Les Psy n°19
Les Simpson n°20

Le prêt s'élève à :

- (durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)
- 10 centimes pour les bandes dessinées
- 20 centimes pour les livres adultes
- 1 euro pour les jeux.

Ses collections comptent 18.418 livres.

Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez. La bibliothèque peut vous procurer les livres dont elle ne dispose pas endéans une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques. Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes, si elle possède le livre que vous demandez. A distance, grâce à l'adresse bibliotheque@baelen.be, vous pouvez réserver vos livres ou communiquer d'autres demandes directement à la bibliothèque.

Jeunesse + Ado

Les Ailes d'Alexanne de Anne ROBILLARD
A.N.G.E. n°5,6,7 de Anne ROBILLARD
Bleach n°52
Cinquante surprises au pays des contes : livre jeux
La Décision de Isabelle PANDAZOPOULOS
En voiture : livre jeux
Fairy Tail n°29
Géronimo Stilton n°66
Gone n°4,5 de Michael GRANT
Kinra girls n°8
One Piece n°66
Ready to rock de Meg CABOT
Le Retour de l'ange n°3 de Elizabeth CHANDLER
Rêves en noir de Jo WITEK
Téa Stilton n°13



Dossier: A la découverte de Baelen & Membach



Le groupe de travail « Sentiers de promenade » est fier de vous présenter sa réalisation : le tracé et balisage de 4 nouvelles balades, qui couvrent Baelen et Membach. Ces promenades offrent aux visiteurs, mais aussi aux habitants, l'occasion de découvrir ou de redécouvrir les deux villages, leur diversité et leur nature magnifique, les plus beaux points de vue et les sentiers méconnus. Nous vous proposons aujourd'hui une découverte de ces nouveaux itinéraires. Les balades du dimanche vont être belles !

Dans le cadre de l'opération de développement rural, la création et la promotion de nouveaux sentiers de promenade était un des projets sélectionnés par les habitants en 2006. Souvenez-vous, à l'époque, après votre passage aux urnes, vous avez été appelé à découvrir les différents projets et à élire vos coups de cœur et vos priorités. Vous étiez également invités à vous prononcer sur différents sujets, et notamment sur ce qui distingue la commune des autres, son attrait principal. Vos réponses : sa forêt, sa nature, sa beauté rurale, l'eau, ses chemins de campagne, son calme, la possibilité de s'y balader à cheval.

Quoi de plus normal dans une commune aussi verte que la nôtre ?

Les membres du groupe « Sentiers de promenade » se sont attelés à une tâche moins aisée qu'il y paraît : mettre en valeur la commune et ses atouts en créant des itinéraires accessibles et variés. Il faut, en effet, tenir compte de nombreux éléments et contraintes, confronter les avis de chacun, partager les points de vue, étudier les budgets, pour aboutir à un consensus et enfin pouvoir... entamer les travaux pratiques et voir naître le projet.

Des promenades balisées, il y en a déjà sur le territoire communal, et elles restent bien entendu accessibles. L'Association pour la Promotion du Tourisme à Baelen-Membach (APTBM), aujourd'hui disparue, s'était déjà chargée d'éditer une carte du village et de baliser plusieurs balades à Baelen et à Membach. Parallèlement à cela, une brochure complémentaire vous emmène à la découverte de l'ancienne frontière belgo-prussienne. Sans oublier bien sûr les itinéraires plus longs qui traversent notre commune : chemin des échaliers, GR, chemin des ducs de Limbourg, etc.

L'idée, ici, est de tracer des balades accessibles au plus grand nombre, couvrant l'essentiel du territoire de Baelen et Membach, et mettant en évidence les points de vue et points d'intérêt du village. Quatre tracés ont été étudiés et balisés en 4 couleurs différentes. La longueur des parcours va de 4 à 9 km. Ces itinéraires sont décrits sous forme de fiches dans un carnet de promenades, édité par la Maison du Tourisme du Pays de Vesdre, qui propose en tout 20 balades (4 sur chaque commune de son territoire touristique, voir encadré). Deux panneaux représentant les 4 tracés sont également installés aux points de départ des balades : à Baelen, au parc communal, à Membach, à Perkiets.

1. A la découverte de Baelen et ses deux villages.

La première balade vous emmène à la découverte des villages de Baelen et Membach en profitant des vues magnifiques depuis les points culminants. Cette balade, peu physique, d'une longueur de 8 km, est accessible à tous en toute sécurité.

Au départ du parc communal au centre de Baelen, vous aurez le plaisir d'admirer de près l'église St Paul et son célèbre clocher tors avant de rejoindre la maison communale et de prendre la direction du hameau de Runschen par le chemin de Hoevel, menant aux anciennes sources de captage d'eaux locales.

Après la traversée du hameau agricole de Runschen et une halte près du banc de la chapelle Ste Anne et St Joachim, la balade vous mènera à La Misère, un des points culminant où les vues sont magnifiques.

Il ne vous restera plus qu'à vous laisser descendre vers le village de Membach, aux portes de l'Ardenne avec la forêt de l'Hertogenwald visible à l'horizon. Laissant derrière vous sa jolie petite église d'inspiration germanique, vous profiterez d'une pause aux pieds d'arbres remarquables avant d'entamer la remontée vers la chapelle du Giesberg. De nouvelles vues champêtres s'offrent à vous avant de rejoindre le paisible hameau d'Overoth que vous traverserez pour retourner à votre point de départ.



L'église de Baelen et son majestueux clocher tors



Membach, aux portes de l'Hertogenwald



2. Balade autour du village de Baelen.

Une promenade de 4 km durant laquelle il sera difficile de quitter la vue du clocher tors de l'église de Baelen. Sagement vallonnée, elle permet une découverte aisée du point culminant de Baelen et offre ainsi des panoramas spectaculaires sur un environnement bucolique. Les enfants apprécieront cette balade car sur son parcours, ils croiseront tantôt des vaches, des ânes, des poules, tantôt des chèvres et des chevaux.

Au départ du parc communal, passez derrière l'église St Paul en empruntant le chemin qui traverse son ancien cimetière. Passez devant la maison communale pour prendre la direction des points culminants par le chemin de Hoevel.

La chapelle Ste Anne et St Joachim, dans le hameau de Runschen, vous offre une pause bienvenue. Le chemin recommence ensuite à monter jusqu'à La Misère, un point culminant où les vues sont magnifiques. Vous y découvrirez un autre vallon laissant entrevoir les villages de Goé et Hèvermont. Votre regard sera attiré par la ville fortifiée de Limbourg, sur les traces des photographes à la recherche des plus beaux clichés.

Le retour se déroule par un vieux chemin qui se tortille au gré des aspérités du relief. Vous descendez dans le hameau de Médael où serpente calmement le ruisseau de Baelen. En suivant les saules têtards, vous empruntez le chemin réalisé dans le cadre du projet PICVerts, dans l'ancien vivier communal devenu zone humide, pour rejoindre le parc communal et votre point de départ.

3. Balade des crêtes et panoramas

Entre le village de Baelen et le centre de Dolhain, partez à la découverte des crêtes et du hameau de Honthem, au cœur de l'ancien duché de Limbourg, par des chemins aussi beaux que méconnus.

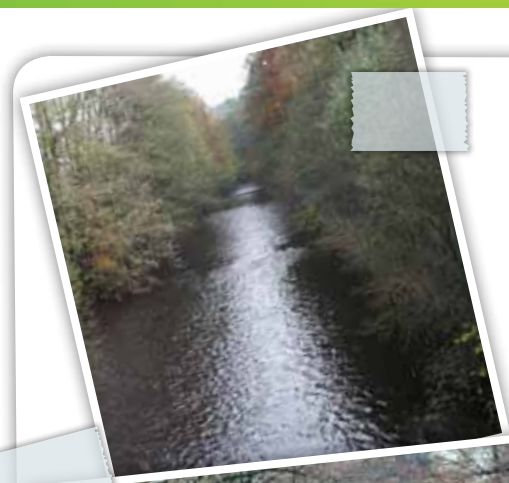
A proximité du départ, dans la vallée, le clocher torsadé de l'église Saint Paul de Baelen veille à ce que les promeneurs ne s'égarent, le clocher de l'église Saint Georges de Limbourg prendra le relais par la suite.

Quittez le centre de Baelen en longeant les bords du ruisseau et sa zone humide. Très vite le chemin s'élève, pour culminer à 300 m. Il ne faut pas hésiter à se retourner régulièrement pour admirer les vues sur le village que vous venez de quitter. Au sommet, vous rencontrerez une mare importante bordée de saules. Vous entrez dans le hameau de Honthem, ayant conservé son architecture avec des bâtisses en pierres de pays.

Après en avoir fait le tour, vous avez le choix de rebrousser chemin vers Baelen et de boucler en moins de 4 km ou de prendre la direction du « sentier du loup » qui plonge littéralement sur le centre de Dolhain. Auparavant, vous aurez pris quelques minutes pour admirer les magnifiques panoramas qu'offrent ces crêtes, avec la ville de Limbourg en ligne de mire mais aussi les superbes paysages laissant apparaître à l'horizon les hauts plateaux fagnards.

Durant la descente de ce petit chemin escarpé, vous aurez l'impression de voler littéralement au-dessus des maisons situées en contrebas. Arrivé à Dolhain, il vous sera loisible de reprendre des forces dans les brasseries situées autour de la place. Vous gravirez ensuite une autre colline pour atteindre la ferme de Belle-Vue et ses panoramas sur Baelen mais aussi sur les villages de Goé et Hèvermont.

Pour le retour, un chemin creux vous emmène dans le hameau de Médael où vous retrouverez le ruisseau de Baelen et le parc communal.



4. Balade au fil de l'eau

Balade sportive autour du village de Membach, d'une durée d'environ 2 heures 30 pour 9 km, qui vous fera cheminer entre l'Ardenne avec sa forêt de l'Hertogenwald sur la rive gauche de la Vesdre et les paysages de bocages de la fin du plateau de Herve sur l'autre rive. Attention, ce parcours n'est pas accessible aux poussettes ni aux vélos et nécessite des chaussures de marche.

Le point de départ est situé à Membach, à Perkiets, en bord de Vesdre. A l'entrée de la forêt domaniale de l'Hertogenwald, vous empruntez un chemin forestier surplombant la Vesdre et découvrez une zone protégée Natura 2000. Le chemin se transforme en sentier et longe, dans la forêt, les rives de la Vesdre jusqu'au pont qui vous mène au cœur du camping portant le nom de la forêt.

Un paysage de bocages s'ouvre à vous. Par un échaliér, prenez la direction de la ferme du Loussac, puis de Stendrich. A cet endroit subsistent les bornes en pierres délimitant l'ancienne frontière Prussienne. Une petite grimpe vous attend avant d'atteindre le point culminant du parcours : la chapelle du Giesberg.

A cet endroit une petite pause vous permettra de profiter du magnifique paysage et de prendre la mesure de l'immense forêt qui borde le village de Membach et qui s'étend bien au-delà du signal de Botrange et de la Fagne. Reprenez ensuite votre route en direction de la source du Breyenborn. Endroit bien connu des villageois, cette source a fourni pendant de nombreuses années l'eau potable aux habitants de Membach. Par les échalières, dans une zone herbagère, vous retrouverez le village de Membach. Ensuite, c'est par un petit chemin bordé d'arbres et de buissons que vous rejoindrez la chapelle Saint Quirin, terme de la balade.



MAISON DU TOURISME
DU PAYS DE VESDRE
Rue Jules Cerexhe 86,
4800 Verviers
087/30.79.26
info@paysdevesdre.be
www.paysdevesdre.be
7 jours/7, de 9h à 17h
sans interruption

Sortie inédite, pour la première fois en Pays de Vesdre, d'un carnet reprenant 20 promenades pédestres des communes de Baelen, Disson, Limbourg, Pepinster et Verviers !

« Escapades en Pays de Vesdre : 20 promenades, 1.000 découvertes »

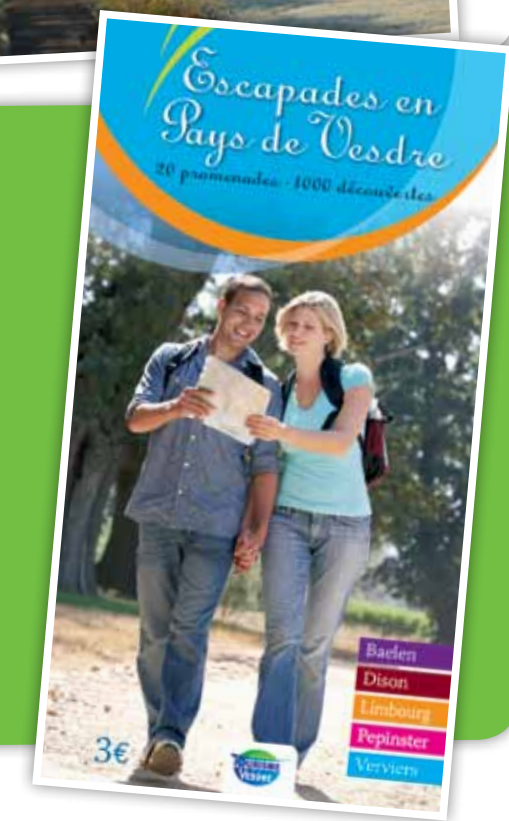
Le fondement de l'attractivité touristique du Pays de Vesdre peut se résumer en deux mots : culture et nature.

Ainsi, le tourisme vert, pratiqué par les amateurs de reliefs tourmentés, ne cesse de croître dans notre belle région où la demande est bel et bien présente tandis que l'offre est encore trop peu exploitée.

À cette fin, l'équipe de la Maison du Tourisme du Pays de Vesdre, en collaboration avec de nombreux bénévoles et les 5 communes composant son territoire touristique, a mis sur pied un carnet reprenant 20 promenades (4 par commune) qui vous permettront de mieux connaître ou explorer les trésors de notre région.

Ce carnet « Escapades en Pays de Vesdre : 20 promenades, 1.000 découvertes », en vente à la Maison du Tourisme pour le prix de 3€ et ce, à partir du 15 juin 2013, vous proposera dès lors de jolies balades citadines ou campagnardes qui raviront les promeneurs en associant plaisir et découverte.

A vos bottines !



Ligne du temps et grands événements de Baelen - Membach et de notre région

LE TEMPS : ...le temps... Voilà une fameuse énigme... Cela nous impressionne... Les années lumières, les heures, les jours, les nuits, les années qui lambinent quand on est jeune dans un internat ou en colo et qui défilent à une allure terrible quand on passe à l'âge adulte... Mais commençons par voir l'ordre chronologique des événements et des personnages de notre village, de notre région. Tentons de nous situer face à cela en 2013.

PRÉHISTOIRE

- - 7.000 ans à - 5.000 ans avant J.C. **Baelen.** Époque du Mésolithique. Plus de 5.000 pièces en silex taillé (outils, déchets de taille...) ont été récoltées sur le territoire communal. (Hontherm, Eikdrieschen, Mazarinen, Meuschemen)
- - 5.000 ans à - 1000 ans avant J.C. **Baelen.** Époque du Néolithique. Fouilles de surface réalisées au Blanc-Baudet (pointe de flèche), Jagshag (hache polie), Meuschemen (hache polie) et Mazarinen (hache polie).
- - 750 avant J.C. **Baelen-Membach.** Originares probablement du sud-ouest de l'Allemagne, occupation de nos régions par des Celtes

ANTIQUITÉ

- - 57-50 avant J.C. Conquête de la Gaule par les Romains (Jules César)
- 89 après J.C. **Baelen** fait partie de la Germanie inférieure
- 476 Fin de l'Empire Romain d'Occident
- 670 (environ) Childéric II, roi d'Austrasie emprunte la Via Mansuerisca.
- 732 **Baelen-Membach.** Nous faisons partie du royaume des Francs.
- 800 **Baelen-Membach.** Inclus dans l'empire carolingien. Règne de Charlemagne
- 813 **Baelen-Membach.** Louis le Pieux ou le Débonnaire succède à son père Charlemagne
- 843 **Baelen-Membach.** Traité de Verdun : nos régions sont attribuées à Lothaire Ier, empereur d'Occident
- 888, 13 juin. **Bailvs (Baelen)** figure parmi les 44 villae citées au diplôme d'Arnoul de Carinthie
- 1064 **Baelen.** Edification de Limbourg sur le territoire de la villa Bailus
- 1145 **Goé.** Détachement de la paroisse de Baelen.
- 1170 **Baelen.** Donation par Henri III, duc de Limbourg de la none de la paroisse de Baelen à l'abbé de Rolduc
- 1172 Première mention de **Membach** et premier curé de **Baelen** connu sous le nom de Lambertus
- 1393 **Baelen.** Première mention de la Cour de Justice de Baelen
- 1288 **Baelen-Membach.** Bataille de Woeringen qui voit le rattachement du duché de Limbourg au Brabant
- 1430 **Baelen-Membach.** Constitution des Pays-Bas par Philippe le Bon
- 1445 **Henri-Chapelle.** Détachement de la paroisse de **Baelen**

MOYEN-ÂGE

- 1445 **Baelen.** 232 habitants recensés pour la paroisse
- 1545 **Baelen.** Réalisation de la flèche torse de l'église St-Paul
- 1626 Assassinat de Jacob Mockel en Fagnes
- 1648 **Baelen** et Eupen érigés en seigneuries hautaines par le roi d'Espagne Philippe IV
- 1690 Eupen obtient du chef-ban de **Baelen** sa reconnaissance comme « bourg »
- 1694 **Baelen.** Stucages d'un plafond du presbytère
- 1695 Eupen érigé en paroisse distincte de **Baelen**
- 1717 Fondation de la Société de tir St-Paul de **Baelen**
- 1722 **Membach** devient une vice-cure
- 1730 **Welkenraedt** devient une vice-cure
- 1773 **Baelen.** Restauration de la tour de l'église par l'architecte Offermans d'Aix-la-Chapelle
- 1780 **Hertogenwald.** Construction en forêt du pavillon de Porfays à l'initiative d'Ignace de Lassaulx de Gulchen, maître-forestier [wautmaître] du duc de Limbourg.

ÉPOQUE MODERNE

- 1781 Début de la construction de la route Eupen-Maison Blanche (rue Mitoyenne)
- 1795 Révolution française. L'ancien duché de Limbourg est annexé par la France et nous faisons partie du département de l'Ourthe, canton de Limbourg
- 1796 Révolution française. Suppression des abbayes du Val-Dieu et de Rolduc
- 1797 **Membach** est érigé en mairie distincte de Baelen
- 1803 **Membach** et Welkenraedt sont érigés en paroisses autonomes

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

- 1804 Simon Joseph Vercken de Vreuschemen, bourgmestre de **Baelen** et, en 1806, il devient également bourgmestre de **Membach**
- 1807 **Baelen.** Le quartier de Dolhain-Baelen annexé à la paroisse de Limbourg
- 1815 **Baelen.** Incorporation aux Pays-Bas : le Garnstock devient poste frontière avec la Prusse
- 1824 **Membach.** Début de l'exploitation des mines de plomb et de zinc
- 1827 **Baelen.** Construction de la route Baelen-Eupen
- 1830 Belgique. Indépendance du pays
- 1835 **Membach.** L'entité rassemble 114 maisons et 644 habitants
- 1837 **Membach.** Fondation de la Société Royale Saint-Jean
- 1843 Inauguration de la voie de chemin de fer Verviers-Aix-la-Chapelle
- 1858 **Baelen.** Louis Edouard Sühs, bourgmestre durant 37 ans
- 1862 **Baelen.** Construction de la chapelle et du couvent de Forges
- 1874 **Baelen.** Inauguration de la Maison communale, rue de la Régence, durant le mayorat de Louis Edouard Sühs
- 1876 **Membach.** Fondation du couvent St-Joseph
- 1878, 28 juillet. Barrage de la Gileppe, inauguration par le Roi Léopold II
- 1878 **Baelen.** Installation d'une école catholique dans la maison Kreischer (actuellement CPAS)
- 1879 **Baelen.** Rattachement de la section Dolhain-Baelen à la ville de Limbourg
- 1884 **Membach.** Construction de la tour de l'église
- 1896 **Membach.** Construction de la ligne de chemin de fer Béthane-Membach-Eupen
- 1913 **Baelen.** Construction du couvent du Garnstock
- 1914, août. **Baelen-Membach.** Civils fusillés et maisons incendiées
- 1914-1918. **Baelen-Membach.** Première guerre mondiale
- 1920 **Eupen.** Réincorporation à la Belgique
- 1925, 4 mai. **Baelen.** Inauguration du monument aux morts
- 1930 **Baelen.** Fêtes du centenaire de l'Indépendance
- 1934 **Baelen.** Inauguration de l'église du Garnstock
- 1940-1945 **Baelen-Membach.** Deuxième guerre mondiale
- 1947, 9 février. **Baelen.** Collision de deux trams à Forges (2 morts)
- 1948 **Hertogenwald.** Construction du barrage de la Helle
- 1950 **Hertogenwald.** Construction du barrage de la Soor
- 1952 **Hertogenwald.** Inondation du tunnel Soor-Gileppe : 8 morts
- 1964 Autoroute Liège-Aix-la-Chapelle
- 1969 **Baelen.** Visite de la reine Fabiola au Home Saint-François à Forges-Baelen
- 1970 Barrage de la Gileppe. Exhaussement du barrage
- 1972, 25 novembre. **Membach.** Incendie de la salle Saint-Jean
- 1972 **Baelen-Membach.** Fondation du L.A.C (Loisirs, Arts et Culture)
- 1977 **Baelen-Membach.** Fusion des communes
- 1979 **Baelen.** Construction et inauguration du centre culturel.
- 1988 **Baelen.** 1.100^e anniversaire de la citation de Bailus (exposition, cortège historique, bière spéciale, médailles, ...)
- 1997 **Baelen.** Inauguration de la fontaine Peter Hodiamont au parc communal
- 2003 **Baelen.** Fouilles réalisées sur le site du TGV. Mise à jour à Corbusch d'un atelier de réduction de minerai de fer, à Hemesels d'un dépotier et à Nereth d'un habitat. Trois endroits datés de l'époque romaine
- 2005 **Baelen.** Inauguration de la crèche «Les coccinelles»
- 2007 **Baelen.** Incendie de la Maison communale
- 2010 **Baelen.** Inauguration de la nouvelle Maison Communale
- 2011 **Baelen.** Inauguration des locaux de la nouvelle école maternelle
- 2013 **Baelen-Membach : Vous aujourd'hui ...**

André Hauglustaine, Camille Meessen

A consulter le tome V Mémoire de Baelen-Membach pour plus d'infos, pp. 55 à 64.

Les lecteurs écrivent ...

Le journal communal, n° 376, proposait une photographie d'élèves faite à Membach pour l'année scolaire 1935-1936. Sur les 18 élèves posant avec leur instituteur, un seul n'avait pu être identifié. Grâce à la démarche de Madame Denise Palm, à la sagacité de Monsieur et Madame Charles Vilvörder ainsi qu'à la mémoire de Monsieur Léon Heim, nous avons appris que cet élève numéroté 17 sur la photo s'appelle Gerhard Braun, d'Eupen.

Petite histoire de Guêpes

Les Guêpes sont vraiment les insectes mal-aimés par excellence. Ne seraient-elles que de sales bestioles qui piquent en nous empoisonnant la vie ? Essayons d'en savoir un peu plus.

Tout commence au printemps lorsqu'une jeune reine sort de sa cachette hivernale. Bien vite elle doit se refaire une santé avec le nectar des fleurs printanières, assurant par la même occasion leur pollinisation. Cette remise en forme terminée, notre reine va se mettre à la recherche d'un logement (arbre creux, nichoir d'oiseaux, grenier,...). Cela étant fait, il va lui falloir l'aménager et pour cela, à l'aide de ses mandibules, elle va râper du bois de piquets de clôture, de planches d'abris de jardin ou toute autre barrière de bois qu'elle peut trouver. Cette sciure mélangée à de la salive va donner une espèce de pâte à papier qui va lui permettre de construire les premières alvéoles et se poursuivre jusqu'à la construction complète du nid. Une fois celui-ci terminé, notre reine pond ses premiers œufs et s'occupe de ses premières larves. Plus tard, lorsque les premières larves seront métamorphosées en ouvrières, elles aideront la reine à s'occuper des nombreux œufs pondus régulièrement par sa majesté.

En été apparaîtront les premiers mâles et les futures reines. Le rôle des mâles se limite à la procréation. Ils ne sont même pas capables de piquer car ils sont dépourvus de dard. Une fois le travail terminé, ils erreront çà et là avant de mourir aux premiers frimas de l'automne, période à laquelle périront également la reine et toute la colonie. Seules les nouvelles reines auront une chance de survie : elles devront à leur tour trouver un endroit pour passer l'hiver et recommencer le cycle l'année d'après.

Ne paniquons pas trop vite à la vue d'un nid de guêpes.

Sur 15 espèces de guêpes qui partagent notre environnement, 2 seulement (la guêpe vulgaire et la guêpe germanique) nous importunent par l'intérêt qu'elles portent à nos sucreries. Ces deux espèces font des nids dans des espaces fermés comme des murs creux, sous les toits ou encore dans des endroits inaccessibles comme des trous dans le sol. Les autres espèces font des nids dans les haies ou encore pendus à une branche d'arbre comme par exemple les polistes. La plupart du temps, dans ces nids, les alvéoles sont visibles contrairement à nos deux espèces dérangeantes qui construisent des nids avec les alvéoles protégées par une enveloppe. Généralement, les espèces qui construisent des nids aériens ne se préoccupent pas de l'homme. Ne détruisons donc pas trop rapidement les nids de guêpes sans savoir quelle espèce y habite.



Dans la nature, les couleurs vives signalent généralement le danger pour les autres espèces. Le message est clair : je ne suis pas comestible. Cependant, il y a quelques usurpateurs qui comptent sur les couleurs vives pour ne pas se faire capturer. C'est le cas notamment des syrphes, totalement inoffensifs, qui ressemblent très fort aux guêpes. En les regardant de plus près, on constate qu'elles n'ont qu'une paire d'ailes (contre 2 pour les guêpes), ce qui les classe d'ailleurs dans la grande famille des mouches. On peut encore les distinguer par la taille : en effet, les syrphes ne possèdent pas la fameuse taille de guêpe bien caractéristique. Il y a encore les éristales, sorte de grosse mouche à l'abdomen rayé de jaune et noir ou la sésie apiforme (papillon de nuit) qui ressemble comme deux gouttes d'eau à la guêpe.

Utile ou pas utile ?

Quand on sait que pour nourrir un nid de 150 à 200 guêpes, il faut journellement 1500 mouches, on comprendra aisément que les guêpes sont nos alliées.

Christian Desart
Guide Nature

Date	Détails	Lieu	Horaire	organisateur + infos
27/07/2013	Cérémonie monument Kusy	Corbusch	16h	
30/07/2013	Excursion en Allemagne	Départ maison communale Baelen	8h30	Pensionnés - voir article
04/08/2013	Balade des crêtes - Baelen	Départ maison communale Baelen	13h30	Voir article
11/08/2013	Rallye équestre	Chemin Nicolas Larondelle	8h	R. Cavalerie St. Georges - voir article
14/08/2013	Jogging	Baelen	19h+20h	Club Cycliste Baelenois - voir article
18/08/2013	Messe + restaurant	Baelen		Pensionnés - voir article
25/08/2013	Grande Brocante	rue Longue	7h	Voir article
31/08/2013	Fête au village de Membach	rue L. Moray	16h	Voir article
01/09/2013	Balade: Raeren	Départ maison communale Baelen	13h30	Voir article
03/09/2013	Croisière sur la Moselle luxembourgeoise	Départ maison communale Baelen	7h30	Pensionnés - voir article
21/09/2013	The Meal	Pl. des Combattants, Welkenraedt	12h	Forum Solidarité
22/09/2013	Concert du sbbe	Eglise de Baelen	17h	Solidarité Villages - voir article
05/10/2013	Excursion à Lens	Départ maison communale Baelen	6h	LAC - voir article
06/10/2013	Balade: Henri-Chapelle	Départ maison communale Baelen	13h30	Voir article
13/10/2013	Petit déjeuner Oxfam	Réfectoire de l'école communale de Baelen	7h-12h	LAC - voir article



Avis aux personnes et organisateurs de

BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de

REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité. Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative - Documents en ligne - Chargement de documents : « Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.



Cher(e)s cavalier(ière)s,

Cette année, la Royale Cavalerie St-Georges de Baelen vous invite à participer à son rallye équestre, 4ème manche du challenge Fluchard, le dimanche 11 Août 2013 chemin Nicolas Larondelle, à Heggen, 4837 Baelen.

Une promenade à travers les chemins de Baelen et des environs ainsi que des jeux d'habileté seront proposés aux cavaliers.

Le départ sera donné :

- Dès 8 heures pour les cavaliers (dernier départ à 11 heures).
- Dès 11 heures pour les attelages.

Les frais d'inscription s'élèvent à 9€.

Un prix sera remis à chaque participant vers 18 heures.

Alors, amis des chevaux ou autres, reprenez cette date et venez nous rejoindre afin de passer un moment agréable en buvant un bon petit verre. Il y aura bien sûr, comme chaque année, la possibilité de se restaurer. Pour tous renseignements complémentaires envoyez un mail à l'adresse suivante : meyer_josiane@hotmail.com.

En espérant vous voir très nombreux à ce rendez-vous, nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Le comité



THE MEAL 2013 : Un événement planétaire

le 21 septembre à Welkenraedt
L'occasion de se rencontrer autour d'un repas en soutien aux paysans du monde entier. (infos sur the-meal.net)
Sur base du principe de l'auberge espagnole, chacun apporte de quoi manger (produits locaux et de saison) et le met en partage.

Déroulement : - Repas de 12H à 14H - Service de bar.
Dès 14H, des activités en lien avec le thème de la journée seront proposées.
Lieu : Place des Combattants Welkenraedt
(ou, en cas de pluie, école communale)

Organisé par Forum Solidarité - Contact : 087 88 24 28

BALADES

Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées les dimanches suivants :

04.08 Baelen - balade des crêtes
01.09 Raeren
06.10 Henri-Chapelle

Point de rencontre :
devant la maison communale de Baelen à 13h30
Durée : environ 2 h ou 8 km
Difficulté : aucune
Équipement : chaussures de marche - bottes
Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.
Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0473/98.44.98
Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89
Pirard Jos : 087/56.91.58

LES PENSIONNÉS DE BAELEN VOUS PROPOSENT LEURS SORTIES :

Le mardi 30 juillet : Allemagne

Baelen - Aix-la-Chapelle - Cologne
et visite du musée du papier à Bergisch Gladbach
Repas de midi à Bonn
Après-midi visite du château de Brüll
Retour par les voies rapides
Départ 8 h 30 Prix du car : 22€ Visite et repas : 33€

Le dimanche 18 août : Messe pour les vivants et les défunts

Après la messe départ en voitures privées pour le restaurant. Nous avons des places disponibles pour ceux qui le souhaitent. Frais partagés.

Le mardi 3 septembre : Croisière sur la Moselle Luxembourgeoise

Baelen - Remich - Embarquement sur le bateau de Navitour pour une croisière repas de trois heures.
Ensuite temps libre à Echternach avant le retour vers Baelen.
Départ : 7 h 30 Prix du car : 24 € Croisière repas : 40 €

Renseignements et inscriptions
Léon Corman 087 76 40 36
M.- L. Radermecker 087 76 28 59



16^{ème} JOGGING BAELENOIS MEMORIAL Jean-Marie ROMBACH

«KIDS RUN»

Départ:
1 km à 19h00 pour les enfants nés en 2005 et plus jeunes.
2 km à 19h15 pour les jeunes nés de 1999 à 2004.

Prix:
Les 3 premier(e)s de chaque catégorie recevront une médaille.
Tous les participants recevront un sachet plein de surprises.
Droit d'inscription: 1,50 €

JOGGING POPULAIRE - 8 km

Départ: 20h00
Droit d'inscription:
4 € pour les pré-inscrits avant le 12 août 2013.
Le droit d'inscription sera à payer le jour de l'épreuve.
5 € le jour de l'épreuve, possibilité d'inscription jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course.

Prix:
Une boisson gratuite.
Un prix aux 3 premier(e)s de chaque catégorie.
Un prix aux 3 premières dames au classement général.
Un prix aux 3 premiers hommes au classement général.
Un prix aux premier(e)s Baelenois(es).
Tirage au sort de plusieurs gros lots parmi tous les participants.
Important:
Un dossard avec chip vous sera remis à l'inscription.
Il sera possible de vous inscrire par le Chrono code.

Départ et arrivée: Ecole communale, rue de la régence, 4837 Baelen
Vestiaires et douches: au Foyer Culturel de Baelen
Après la course: Grand Bal aux Lampions animé par un Disc Jockey
Info et inscription par internet: www.joggingbaelenois.be
Benoit Royen, Route de Henri-Chapelle, 88 à 4821 Andrimont
Tel : 0495/57.49.88

Organisateur: ASBL Club Cycliste Baelenois

Avec le soutien du SPW Infrasports



Monument Kusy

Cette année, c'est le 70^{ème} anniversaire de la mort de notre héros.

Une cérémonie de commémoration aura lieu le 27 juillet à 16h00.

PETIT DÉJ' OXFAM 2013

Les petits déjeuners Oxfam sont devenus un rdv incontournable du commerce équitable, synonyme de convivialité, qualité et engagement.

Cette année, le petit déjeuner OXFAM à BAELEN aura lieu pendant la semaine du commerce équitable à savoir le dimanche 13 octobre 2013. Bloquez d'ores et déjà cette date à vos agendas afin de ne pas l'oublier ! Il sera à nouveau un moment apprécié de tous pour savourer la qualité et la saveur des produits équitables et renouveler son engagement en faveur d'une consommation écoresponsable qui fait du bien à notre belle planète.

Sous les feux des projecteurs cette année ? Le bio et le local, tout particulièrement le lait, issu de coopératives respectant le cahier des charges de

l'agriculture biologique.
De la partie pour construire un monde meilleur ?

RDV au réfectoire de l'école communale de BAELEN
Le dimanche 13 octobre 2013 de 7h00 à 12h00
P.A.F. : Adulte : 5 €
Enfant : 3 €

Réservation souhaitée mais pas obligatoire auprès de
Nathalie THÖNNISSEN au 0486/90.23.63



" CEUX DE 14 "

A l'occasion du centième anniversaire de la Première Guerre Mondiale, le Cercle d'Histoire de Limbourg prépare la parution d'un ouvrage consacré aux anciens combattants, aux prisonniers de guerre et aux victimes militaires et civiles de Baelen, Membach, Dolhain-Limbourg, Bilstain et Goé.

Nous sommes à la recherche de photos des anciens ayant combattu durant ce conflit, en particulier des soldats morts au champ d'honneur, ainsi que des cérémonies patriotiques organisées notamment pour l'inauguration des Monuments aux Morts.

Si vous possédez des documents sur le sujet et que vous acceptez de les prêter pour être reproduits dans cet ouvrage, merci de bien vouloir contacter :

Arlette BEBRONNE, rue des Écoles, 137 à Limbourg
087/76 46 24 - 0497/89.93.12 - abebronne@yahoo.fr

Concert du SBBE au profit de Solidarité Villages

Le groupe **Solidarité Villages Baelen-Membach** vous invite le dimanche 22 septembre à 17h au **deuxième concert du sbbe** (Symphonisches Blasorchester der Belgischen Eifel) **sous la direction d'un baelenois, Roland Smeets**, à l'église de Baelen.

Entrée gratuite. Nous comptons sur votre générosité pour soutenir nos actions.

Le groupe Solidarité Villages Baelen-Membach soutient depuis de nombreuses années des projets d'aide d'ici et d'ailleurs.



Notre 4^e balade contée a encore été un succès! Bravo à nos fantastiques comédiens et merci à toutes les personnes qui nous ont aidés... Merci spécial à Gilberte et Louis Flas pour nous avoir prêté leur cour.
Merci aux bibliothécaires pour le prêt des livres et les lectures des histoires.
Et bien sûr merci aux spectateurs qui se sont déplacés malgré le temps mitigé.

A l'année prochaine!

Les ZINZINconnus





CHIOTS HEUREUX À BAELEN

Le 1^{er} septembre 2013 entrera en vigueur la convention conclue entre l'Administration communale de Baelen et le centre canin chiensheureux de Membach.

Selon les termes de cette convention, les habitants de la commune qui possèdent un ou plusieurs chiots auront le droit de fréquenter gratuitement l'école des chiots du centre d'instruction de Membach, situé au 50 Rue de l'Invasion.

Ils auront ainsi l'occasion de s'offrir une relation exceptionnelle avec leur jeune animal et pourront profiter pleinement de son enfance, et ce, dès 8 semaines et jusqu'à l'âge de 6 mois. En effet, mieux vaut s'y prendre le plus tôt possible : c'est le rôle du nouveau propriétaire de poursuivre la socialisation, de faire connaître à son jeune compagnon toute une série d'expériences qui façonneront son comportement futur. C'est pour les y aider que le club a développé une école du chiot, inspirée de la méthode naturelle.

Dans un beau cadre de verdure, dans une ambiance joyeuse et détendue, sans cris et en douceur, les chiots seront confrontés à différents stimuli afin de les habituer au plus grand nombre possible de situations, parfois étranges pour eux. Toute la famille, enfants et grands-parents compris, sont invités à venir sur le terrain et à participer à la socialisation des chiots.

Les maîtres apprendront à motiver convenablement leur chien, à obtenir de celui-ci un bon rappel et acquerront astuces et méthodes qui, utilisées à bon escient, permettront d'éviter des situations ennuyeuses, voire dangereuses lorsque le chien sera adulte.

Le fil conducteur des leçons est l'accomplissement des exercices dans la bonne humeur en insistant sur les récompenses (renforcement positif).

À l'issue de la leçon, maîtres et chiots se retrouvent dans les installations confortables de la buvette. Les chiens y sont en effet admis, conformément à la philosophie du club chiensheureux.be qui souhaite que les chiens, à qui on a appris à bien se conduire, participent aux activités de leur maître.

Pour ceux qui souhaiteront ensuite continuer l'éducation de leurs chiens en s'inscrivant aux cours d'obéissance, le passage à l'école du chiot facilitera grandement leur progression dans les classes plus élevées.

L'école des chiots a lieu tous les samedis de 14 à 15h.



Résultats concours de dessin kermesse 2013 organisé par le LAC

Un grand merci à tous les participants: 54 enfants inscrits!

Voici les gagnants:

Maternelles:

VILLEVAL Anthony
PEREMANS Elisa
CAUFRIEZ Gordy

1-3^{ème} primaires:

WEICKMANS Isaline
PIRE Abigaëlle
KISTEMANN Samuel

4-6^{èmes} primaires:

ERNST Noah
WEICKMANS Julianne
GANSER Loïse

Rendez-vous l'année prochaine!



Excursion à LENS (Nord-Pas-de-Calais)

Voici les détails complémentaires de cette excursion inédite et attrayante dans le Nord-Pas de Calais, organisée par « Loisirs, Art et Culture » de Baelen-Membach. Ensemble, nous visiterons :

le Musée Nouveau-Louvre, inauguré par François Hollande le 4 décembre 2012

le bassin minier, classé au patrimoine mondial de l'Unesco en 2012

L'essentiel du centre de Lens

1. LE NOUVEAU-LOUVRE

Le musée est construit sur le site de l'ancienne fosse no 9 des mines de Lens. Il se déploie sur un parc de vingt hectares d'arbres et arbustes, plantes vivaces, prés fleuris et pelouse rase. Les anciennes voies de chemins de fer qui reliaient les puits de mine sont transformées en chemins d'accès et une vingtaine de « canapés végétaux » servent de bancs.

Nous disposerons d'une demi-heure pour nous promener dans le parc en arrivant.

Pour la visite du musée nous serons équipés d'audioguides.

Comme annoncé dans le précédent journal communal, la Galerie du temps nous emmènera dans un parcours inédit à travers l'histoire du temps, en 205 œuvres et 3 grandes périodes : l'Antiquité, le Moyen Âge et les Temps modernes.

Le pavillon de verre, dédié cette année à une réflexion sur la perception du temps par l'homme, complètera l'exposition de la Grande Galerie.

Nous aurons ensuite le loisir de déambuler dans la partie plus interactive du musée : le Centre des ressources et l'Espace découverte. Ces espaces ouverts nous permettront de partager, découvrir, comprendre de manière concrète et/ou ludique les œuvres exposées et le métier d'hommes et de femmes qui travaillent au musée..

2. LE BASSIN MINIER

La visite guidée «De la Mine au Louvre-Lens» nous permettra de saisir la diversité du patrimoine lié à l'épopée minière et les enjeux de sa reconversion.

Nous nous promènerons en car entre terrils verdoyants, éminents chevalements et anciens Grands Bureaux des Mines de Lens. Nous y verrons notamment les deux plus hauts terrils d'Europe (voir photo) et la Base 11/19, un des anciens sites d'exploitation du charbon les mieux conservés.



Les participants à la journée nature du LAC le 20 mai dernier

(L'insectarium de Waremmes et la montagne St Pierre de Visé)

PROGRAMME DETAILLE de la journée :

6h : départ en car Rue de la Régence devant l'administration communale

6h20 : escale à Barchon (autoroute) pour les Liégeois et Herviens (prévenir lors de l'inscription)

9h15 : « Musée Nouveau-Louvre » visite du parc autour du site (ou café)

10h : visite libre du musée avec audioguides

Repas libre à la cafétéria (pique-nique emporté ou acheté sur place)

14h45 : RV à l'autocar pour l'excursion « visite du site minier »

15h : Visite du site minier en car

17h30 : le car nous amène au centre-ville où nous découvrirons le bâtiment de la gare (Art déco) puis la place de l'Hôtel de ville où se trouve notre restaurant.

18h45 : repas du terroir, au restaurant (surprise !)

21h : retour en car pour arriver vers minuit

3. CENTRE-VILLE de LENS

La ville de Lens, située à proximité du front, a énormément souffert des deux guerres mondiales. Elle fut, durant la première, très largement pilonnée par des obus de tous calibres, et les puits de mines furent noyés et détruits. Ceci explique la reconstruction de nombreux bâtiments de la ville dans le style Art déco très apprécié à l'époque.

4. REPAS DU TERROIR

Pour le repas du soir avant le retour, nous goûterons la cuisine traditionnelle régionale, à un prix démocratique, dans un restaurant du centre-ville.

Nous dégusterons une mise-en-bouche, un plat typique et un dessert, entièrement faits maison.

Les divers choix seront proposés aux personnes inscrites à l'excursion.

EMPORTER : petit-déjeuner (ou avoir mangé), pique-nique de midi (ou possibilité de repas cafétéria), chaussures confortables

INSCRIPTIONS :

Nathalie THÖNNISSEN 0486 902363 ou naththonnissen@hotmail.com

Nadine ROBERT 0474 519993 ou nadinerobertnrj@gmail.com

Date limite pour les inscriptions : le 15 septembre (ATTENTION ! Nombre de places limité !)

COÛT : TOUT COMPRIS (trajets + visites et audioguide + repas du terroir sans boissons)

Adultes à partir de 18 ans accomplis : 48 €

Mineurs jusqu'à 17 ans : 38 €

NB : Pour ceux qui ne souhaitent vraiment pas participer au repas du terroir, une réduction de 13 € par adulte ou 10 € par mineur sera accordée ☛ coût total 35 € > 18 ans ou 28 € < 18 ans. Merci de vous manifester ! »

Merci de bien vouloir verser à l'avance le montant de votre participation sur le compte

BE85 0680 4920 6006 du L.A.C. Baelen, en précisant pour chacun la tranche d'âge, le menu choisi (à voir avec Nathalie ou Nadine) et le lieu de départ.

Au plaisir de partager ce bon moment avec vous !

L'équipe du LAC

C'est la fête au village ...



Venez tous

à la grande fête du village de Membach

ce samedi 31 août 2013
à partir de 16 heures.

Barbecue géant, boissons, château gonflable, jeux pour enfants et ... pour adultes, musique, lampions, flonflons, ...

Où ? derrière l'église, rue Léonard Moray (trafic routier détourné localement).

Invitation cordiale
à toutes et à tous.

N.B. : en cas de mauvais temps, nous pouvons tous vous héberger sous tente et tonnelle.

C'est la fête au village de Membach ...
In Membach wird gefeiert...

C'est avec grand plaisir que nous remettrons le couvert en 2013 pour notre 15ième édition et que nous vous accueillerons avec plaisir à

notre grande «Fête au village» de Membach le
Samedi 31 août 2013 à partir de 16 heures.

Où ? derrière l'église, rue Léonard Moray (trafic routier détourné localement).

Château gonflable, jeux pour enfants et ... pour adultes, musique, lampions, flonflons...

Invitation cordiale à toutes et à tous.

Mit Freude bereiten wir Ihnen die Auflage 2013 vor und freuen uns Sie und Ihre Familie begrüßen zu dürfen auf ...

unser großes Dorffest, das gehalten wird am
Samstag, den 31. August 2013 ab 16 Uhr.

Wo ? Hinter der Kirche, rue Léonard Moray (Autoverkehr wird umgeleitet).

Luftschloss, Spiele für Klein und ... Gross, Musik und Tanz ...

Herzliche Einladung an alle

N.B.: bei schlechtem Wetter sind genügend Zelte um alle unter Dach zu bringen.

Elargissez votre horizon
en ouvrant votre maison !

Depuis plus de 60 ans Youth For Understanding organise des échanges éducatifs internationaux à travers le monde. L'objectif de cette organisation est d'améliorer la compréhension interculturelle, le respect mutuel et la responsabilité sociale à travers des échanges éducatifs pour les jeunes, les familles et les communautés.

Pour mener à bien sa mission, l'asbl YFU BruxellesWallonie, qui fait partie du réseau mondial YFU, recherche des familles d'accueil bénévoles pour des étudiants internationaux âgés de 15 à 18 ans qui arriveront en Belgique pour un semestre ou une année scolaire au mois d'août prochain. Ils viennent d'Amérique latine, du Nord, d'Asie, d'Europe et souhaitent améliorer leur connaissance du français et découvrir notre culture en vivant en famille d'accueil.

Outre le fait de donner à un étudiant(e) l'opportunité de réaliser son rêve, les familles d'accueil retirent énormément de satisfactions comme nous l'explique cette maman d'accueil: « Le 23 août dernier, une jeune fille souriante en provenance du Venezuela nous attendait sur le quai de la gare à Bruxelles Midi. L'aventure pouvait commencer et Andrea a très vite participé à notre vie. Il faut dire que nous étions en plein travaux d'aménagement d'une chambre. Elle a donc mis la main à la pâte en nous aidant à poser le plancher et à peindre. Et puis, il y a eu son entrée à l'athénée. Elle a pu ainsi faire connaissance avec notre monde scolaire et découvrir les joies du bus bondé, qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige. Il faut dire qu'Andrea habite une région du Venezuela où les températures avoisinent les 30 - 35°C voire 45°C, été comme hiver. Elle s'est donc émerveillée de la couleur des feuilles des arbres en automne, elle a vu, pour la première fois, la chute des feuilles. Mais le meilleur arrivait : la neige et le froid ! Que de soirées passées devant le feu de bois un plaid sur

les épaules... Enfin, le printemps est arrivé et avec lui, les doux moments sur la terrasse à contempler les premières fleurs et à savourer les premiers barbecues. Il y aura bientôt 10 mois qu'Andrea partage notre vie et l'accueillir aura été pour notre famille synonyme de partage, d'amour et de rires. Merci Andrea! Tu vas nous manquer. »

Les motivations à accueillir sont très diverses: découvrir une autre culture, envie de partager la sienne, montrer à ses enfants les bienfaits d'un échange linguistique, découvrir une autre langue, partager son quotidien, aider un jeune à réaliser son rêve et participer à sa construction en tant qu'homme ou femme, égayer la maison d'une nouvelle présence, partager de bons moments avec un nouveau membre de la famille, créer une relation forte, partager une expérience unique, se forger des souvenirs inoubliables, ... Mais toutes les familles ont un point commun : la satisfaction de vivre une expérience inoubliable !

Si accueillir un étudiant international vous intéresse ou si vous désirez plus de renseignements, surfez sur le site internet www.yfu@belgique.be, ou prenez contact avec l'asbl au 04/223.76.68 ou via l'email info@yfubelgique.be. Les premiers dossiers des étudiants sont arrivés, vous pouvez les consulter dès à présent. YFU Bruxelles-Wallonie asbl est une Organisation de Jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Vous aimez jouer, venez découvrir de nouveaux jeux !

En jeux de société

Tous les 2 mois, le dernier vendredi du mois.



Gratuit

Dès 20h au Centre Culturel d'Aubel

Dates: 28/9/2012-30/11/2012-25/1/2013-29/3-2013-
31/5/2013-20/9/2013-29/11/2013

Le but:

Rassembler des joueurs-
découvreurs-testeurs de
jeux de société avec de vrais
passionnés, les bénévoles de
la Ligue des Familles et
propager l'esprit d'équipe
et de collaboration pour tous.

Contact pour info: Jean-Marc PIRON 087/ 31 25 11

En collaboration avec
l'asbl «De Bouche à Oreille» de Thimister,
La Ligue des Familles
et le Centre Culturel d'Aubel

Les habitants du quartier sont heureux de vous inviter à une

GRANDE
BROCANTEle dimanche 25 août dès 7h
dans la rue Longue à
4837 Baelen

en face de l'église de Baelen

Videz vos greniers et caves,
laissez vos enfants vendre
leurs vieux jouets.Venez vous promener dans la rue
à l'occasion de notre brocante.Pour tous renseignements
0471 46 24 92
087 76 43 66 (après 20h)
christine_tm@msn.com

Ed. resp : Quartier LME, rue Longue, 44 4837 Baelen

